

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'I.A.D.E.S DU 13 JUIN 2026

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'IADES s'est réunie le 13 juin 2026 à 10h00 dans la « salle cafétéria » de l'IADES , sous la présidence de Madame CHEVALIER.

Membres du Conseil d'Administration présents :

M. Aurélien BIARD
-Mme Adeline BERGER
-Mme Maryvonne BOQUET,
-M. Michel BOUVET DE LA MAISONNEUVE
-Mme Monique CHEVALIER, présidente
-Mme Marie-José COLONNA
-Mme Véronique COUSINOU, secrétaire
-M. Jean-Pierre CULEUX, membre du bureau
-Mme Josette DAVID,
-Mme Annie GRÉBÉ
-Mme Annette LABARRE
-M. Paolo De CARVALHO, maire de Dourdan
-Mme Marie LEPRÊTRE
-Mme Marie MILINKOV
-Mme Isabelle PRADOT, maire adjointe chargée du handicap
-Mme Annick RABAROT
-Mme Marie-Ange ROUSSEL
-M. Michel THOMAS, vice président

Membres du Conseil d'Administration excusés :

-M. Gérard DIAZ
-Mme Mireille GENET, pouvoir donné à Mme CHEVALIER
-M. Martial TORQUEAU

Membres adhérents présents

Sur 92 membres adhérents de l'IADES, 64 étaient présents ou représentés (41 étaient présents, 24 ont donné leur pouvoir), le quorum est atteint.

Assistaient à la séance :

-Mme Catherine DUBOUÉ, Directrice Générale
-M. Michael GRIFFART, directeur administratif et financier
-M. Jean-Pierre EMMERICH, Commissaire aux comptes, en visioconférence.

L'Assemblée Générale a été précédée de la projection d'un reportage effectué par l'équipe des journalistes du Magazine de la santé sur France 5 et Mlle Christelle CULEUX.

I - APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 juin 2025

Mme CHEVALIER invite les membres adhérents présents ou représentés à faire part de leurs éventuelles observations ou remarques.

Aucune remarque n'étant faite, le compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 juin 2025 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

II - RAPPORT MORAL et D'ACTIVITÉ de Mme CHEVALIER, Présidente

Bonjour à toutes et à tous,

Avant de commencer ce rapport moral et d'activité, nous avons souhaité vous montrer un reportage effectué par des journalistes pour le Magazine de la Santé sur France 5, et ce à l'initiative d'une résidente de la maison Manline. En effet, c'est Christelle Culeux qui a contacté l'émission et qui a géré tous les échanges avec les journalistes.

L'association, qui travaille depuis longtemps sur l'autodétermination, montre à travers ce reportage combien l'évolution des personnes que nous accompagnons va dans ce sens. Bravo et merci Christelle pour ce beau témoignage.

L'année a été bien remplie pour les administrateurs qui ont participé à 7 Conseils d'Administration, tandis que les membres du bureau se sont rencontrés 7 fois supplémentaires, en particulier pour travailler sur la refonte de notre projet associatif 2026-2031.

Les événements de 2025 - 2026

Commençons par les événements qui ont apporté quelques soucis :

- ❑ **Un incendie sur le site du FAM Myosotis fin juillet** : Heureusement sans conséquence humaine grâce à l'intervention rapide et efficace des veilleurs de nuit.
- ❑ **Une altercation dans la rue** : Elle a donné lieu à une intrusion par le grillage du site de deux personnes, dont une blessée. Là encore, la vigilance des surveillants de nuit a permis que cet incident ne perturbe aucune personne accueillie.
- ❑ **L'enquête sur le Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)** : Suite à un questionnaire sur la qualité de vie au travail initié par le CSE, un long processus d'enquête a été mené sur le FAM. Il a fait l'objet de plusieurs communications auprès de toutes les personnes concernées (instances, inspection du travail, personnel, familles). Ce processus a donné lieu à un plan d'actions, dont la plupart des mesures sont déjà réalisées, et qui sera finalisé d'ici la fin de l'année.

Passons aux points forts, et heureusement, ils sont beaucoup plus nombreux :

- ❑ **L'ouverture de la résidence accueil Manline en juillet dernier** : Différentes occasions nous ont permis de rencontrer les résidents. Les échanges que nous avons avec eux nous remplissent de bonheur ; ils sont très heureux à la Résidence Manline .
- ❑ **L'arrivée d'Aurélien Biard** : Nous l'avons coopté en tant que nouvel administrateur. Une résolution va être proposée à l'assemblée pour ratifier sa cooptation. Nous sommes ravis que l'IADES attire de jeunes administrateurs. Merci Aurélien.
- ❑ **La modification du pôle Travail/Habitat** : Elle fait suite au départ de Grégoire Fisson. Sur proposition de la direction générale et des directeurs en place, le CA a donné son accord pour élargir le pôle existant en y intégrant le Foyer de vie. La direction de ce pôle est confiée à Arnaud Bécavin.
- ❑ **L'organigramme est ainsi constitué** : Alexandra Vallet (directrice adjointe du Foyer de vie les Soleils d'Or), Catherine Sanz (directrice adjointe des Hébergements), et Vincent Perrin (directeur adjoint de l'ESAT), notre dernière recrue que nous accueillons avec plaisir, en espérant qu'il se plaira dans notre association. Et n'oublions pas au FAM, Ingrid Laudren, directrice, et Alexandra Redouani, son adjointe.
- ❑ **La mise en route du projet des 4 studios** : Pour rappel, le généreux donateur qui a permis l'achat du local du GEM offrait 250 000 € pour ce nouveau projet. Malgré tous nos efforts de recherche, nous n'avons trouvé que 33 775 € de financements complémentaires. Un montage a donc été mis en place par notre service financier pour compléter ce budget (via le fonds de dotation et les fonds propres de l'association).

Cette proposition a été validée par le CA. Compte tenu des différentes étapes de construction, on espère une livraison en décembre 2027.

- **Création de bureaux au-dessus de la blanchisserie** : Cela va permettre au service SAVS, désormais composé de 4 professionnelles, de travailler plus sereinement grâce à 2 bureaux et un espace de rencontre.
- **Actualisation du projet associatif** : Commencé en 2025, il est désormais finalisé. Ce projet 2026-2031 est consultable sur notre site, et quelques exemplaires papier sont à votre disposition.

Dans ce projet, on note :

- **L'évolution de nos deux associations mères** : Il y est rappelé qu'en novembre 2022, l'APAEI Essonne Sud a rejoint l'ADAPEI 91 et qu'en janvier 2026, l'AHDC a changé de nom pour devenir l'ADPSH (Association Dourdannaise pour les Personnes en Situation de Handicap). Que tous se rassurent : cela reste la même association, toujours aussi proche des personnes que nous accompagnons. Merci à Michel et à toute son équipe.
- **L'avenir, c'est la transformation de l'offre médico-sociale** vers un modèle plus inclusif, désormais à l'œuvre au niveau national. Aujourd'hui, l'une des priorités de l'IADES est de poursuivre la diversification des types d'habitats et des modes d'accompagnement, et de développer l'habitat autonome et/ou inclusif. C'est ce qui est clairement inscrit dans notre projet 2026-2031.
- **Le principe de bientraitance**. Un travail de fond est mené par les établissements sur la formalisation de tout ce qu'il est nécessaire de mettre en place pour accompagner les personnes vers plus d'autonomie, dans la dignité. Il s'agit d'une véritable politique de la bientraitance comprenant, comme vous le voyez sur la diapositive : un cadre de référence, une définition commune, des chartes, des procédures et un plan de prévention de la maltraitance.

Les moments festifs et l'avenir

Cette année, tout comme l'an passé, se tiendra la semaine **Ensemble dans la ville**, du 16 au 21 novembre, toujours riche en événements. Encore un très beau programme, avec le groupe Percujam le dernier soir pour clore la semaine en beauté. Et bien sûr, comme toujours la participation de nombreux commerces et entreprises de Dourdan.

Mais avant cette semaine, cette année, nous aurons un moment de convivialité particulier puisqu'un **JUMBO RUN** est organisé le samedi 12 septembre. Nous attendons encore des inscriptions de motards et des prêts de matériel (casques, gants, blousons). Vous trouverez toutes les informations sur notre site Internet, mais vous pouvez aussi appeler les Soleils d'Or pour vous renseigner.

Et dans un avenir très proche, il faudra penser à une nouvelle présidence. En effet, comme je l'ai annoncé au Conseil d'Administration, je n'habite plus à Dourdan. Jusqu'à ce jour, aucun administrateur n'a manifesté le souhait de se présenter à cette présidence. Je me suis donc engagée à me représenter pour une année supplémentaire. Cependant, il faudra s'en préoccuper sérieusement pour l'an prochain car, même si les outils de communication actuels sont faciles et diversifiés, je pense sincèrement qu'il est préférable d'avoir un président ou une présidente géographiquement proche du site de l'association.

Je conclurai en vous remerciant tous chaleureusement : les personnes accompagnées, toujours si bienveillantes à mon égard (même quand j'oublie leur prénom), les salariés (même si je ne les connais pas tous et que j'oublie aussi parfois leur prénom), les bénévoles, les adhérents, les partenaires... Bref, vous tous qui faites vivre cette association au quotidien.

Je laisse la parole à M.BOUVET de la MAISON NEUVE, le trésorier de l'association en vous remerciant pour votre écoute.

III - RAPPORT FINANCIER DE M. BOUVET de la MAISONNEUVE, Trésorier

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1 janvier au 31 décembre 2025.

Les comptes, présentés par le Cabinet d'expertise comptable In Extenso, ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 23 Avril 2026.

Le total du Bilan 2025 regroupant l'Association et les Etablissements est de 11 901 510 €.

Le résultat consolidé de l'exercice 2025 dégage un excédent de 374 661 €.

Sur le plan patrimonial le total des acquisitions incorporelles, corporelles et financières pour l'année 2025 s'élève à 428 465 €.

En 2025, les opérations les plus importantes ont été :

Pour l'E.S.A.T.

- Modification du local plonge batterie de la restauration
- Acquisition de tables ergonomiques
- Remplacement des menuiseries extérieures
- Remplacement climatisation salle préparation froide
- Remplacement des chaises de la salle à manger restauration
- Remplacement d'équipements divers (Tondeuse, conteneurs isothermes, taille haie, robot coupe restauration, épluche légumes ballon ECS...)

Pour le Foyer de Vie

- Modification de la toiture et remplacement de la verrière de la maison bleu
- Rénovation toiture et isolation de la maison d'en bas
- Remplacement de vélux et de ballons d'eau chaude
- Remplacement d'un adoucisseur
- Remplacement de la climatisation de la cafétéria
- Remplacement mobilier.

Pour le Foyer Beaulieu et le SAVS

- Remplacement de gros électroménager
- Acquisition d'un véhicule électrique Citroën AMI
- Remplacement de matériel informatique

Pour le Foyer d'accueil Médicalisé :

- Remplacement appel malade
- Remplacement porte automatique sas entrée
- Remplacement des serrures par des serrures électroniques
- Remplacement de la centrale SSI
- Remplacement mobilier divers gros équipements et matériel informatique

Pour le bâtiment Arc en Ciel :

- Remplacement du four de la salle régale
- Installation d'un pare feu sur le réseau informatique éducatif

Pour le siège administratif :

- Remplacement de la climatisation du local serveur
- Remplacement de matériel informatique et de mobilier

Le total brut de l'actif immobilisé du bilan s'élève à 20 094 421 € représentant une valeur nette comptable après amortissements de 5 907 365 €.

Les disponibilités s'élèvent à 3 546 354 €.

La gestion propre de l'Association se solde par un excédent de 32 036 €. Ce résultat excédentaire sera affecté au compte report à nouveau dont le solde au 31/12/2025 est de 93 716 €.

LES ETABLISSEMENTS

Au cours de ce rapport il vous sera présenté l'affectation des résultats sous contrôle des tiers financeurs.

Le Siège Administratif :

Résultat administratif : excédent de 59 906 €

Il est proposé au financeur d'affecter l'excédent :

- en report à nouveau affecté au financement des mesures d'exploitation pour 50 000 € permettant ainsi de financer l'évaluation des établissements en 2027
- en atténuation des charges d'exploitation pour 9 906 €.

L'E.S.A.T. "Les Ateliers de l'Ermitage"

L'E.S.A.T. regroupe deux budgets :

L'E.S.A.T. SOCIAL (Budget Principal de l'Activité Sociale) :

Résultat administratif : excédent de 6 192 €.

Il est proposé au financeur d'affecter l'excédent à la réserve de compensation des déficits.

L'E.S.A.T. COMMERCIAL (Budget Annexe de Production et de Commercialisation) :

Résultat : excédent de 123 416 €

L'activité des différents ateliers a permis d'enregistrer un chiffre d'affaires de 1 107 221 € en augmentation de 4 %.

La répartition du chiffre d'affaires par atelier est la suivante :

- Assemblage, Conditionnement : 118 943 € représentant 11 % du chiffre d'affaire
- Restauration : 501 781 € représentant 45 % du chiffre d'affaire
- Blanchisserie : 282 133 € représentant 26 % du chiffre d'affaire
- Entretien, prestations de services : 204 364 € représentant 18 % du chiffre d'affaire

Concernant la rémunération des travailleurs, l'E.S.A.T. sur son budget commercial verse en moyenne 12 % du SMIC auquel il faut ajouter l'aide au poste prise en charge par l'état.

Une provision pour risque de sous activité est présente dans les comptes pour un montant de 82 000 €.

Le résultat excédentaire sera affecté au compte report à nouveau dont le solde au 31/12/2025 est de 584 317 €.

Le Foyer de vie "Les Soleils d'Or" :

Résultat administratif : excédent de 87 548 €

Il est proposé au financeur d'affecter l'excédent à :

- La réserve de trésorerie couvrant le BFR pour 63 376 €
- La réserve de compensation des déficits pour 24 172 €

Le Foyer d'Hébergement "BEAULIEU" :

Résultat administratif : excédent de 54 940 €

Il est proposé au financeur d'affecter l'excédent à la réserve de trésorerie couvrant le BFR.

Le S.A.V.S. : Résultat administratif : excédent de 27 391 €

Il est proposé au financeur d'affecter l'excédent à la réserve de trésorerie couvrant le BFR.

Myosotis

Résultat administratif : excédent de 18 538 €

Il est proposé au financeur d'affecter l'excédent à la réserve de compensation des déficits.

Résidence accueil « Manline » :

Résultat : excédent de 1 188 €

Il est proposé d'affecter l'excédent en report à nouveau.

Présentation du Budget

prévisionnel 2027 de l'Association

CHARGES	BUDGET
60 - Achats	300
- Fournitures administratives	300
61 - Services extérieurs	8 100
- Locations mobilières et immobilières	6 570
- Hébergement site IADES	570
- Location local du GEM au Fonds de dotation	6 000
- Entretien et réparation, maintenance	700
- Maintenance site IADES	700
- Concours Divers	830
- Cotisation Nexem	200
- Cotisation Chéméa	300
- Cotisation GPF	330
62 - Autres services extérieurs	11 900
- Publicité, publications	3 300
- Programme ensemble dans la ville	3 300
- Déplacements, missions et réceptions	2 000
- AG + Voeux	1 000
- Frais ensemble dans la ville	1 000
- Frais postaux et internet	400
- Services bancaires	200
- Divers	6 000
- Intervenants ensemble dans la ville	5 000
- Formation	1 000
65 - Autres charges de gestion courante	21 500
Frais de siège administratif	18 000
Subvention de fonctionnement GEM (non conventionné)	3 500
69 - Impôts sur les sociétés	1 500
Le total prévisionnel des charges est de : 43 300 €	

PRODUITS	BUDGET
75 - Autres produits de gestion courante	28 300
- Dons manuels	23 300
- Cotisations	4 000
- Autres (Billetterie ensemble dans la ville)	1 000
76 - Produits financiers	15 000
Le total prévisionnel des produits est de : 43 300 €	

Fixation des cotisations 2027

Les cotisations 2027 sont fixées à :

Cotisation de base : 20 €

Cotisation de soutien : 50 €

Cotisation des personnes accompagnées par l'IADES : 3 €

IV - RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES, M. JEAN-PIERRE EMMERICH, **Société Euro Compta Finances Audit**

Voir le Rapport sur les comptes annuels, exercice clôt le 31 décembre 2025. M. EMMERICH certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. M. EMMERICH précise que les comptes présentés sont en conformité avec les comptes officiels et les nouvelles recommandations. Il est donc possible d'approuver les comptes sans aucune réserve.

Rapport spécial sur les conventions réglementées.

Il n'y a pas de convention réglementée signée, le rapport est donc vierge.

Les conventions passées entre l'association et ses cadres dirigeants salariés ou ses directeurs d'établissement sociaux et médico-sociaux sont communiquées dans le rapport spécial. A ce titre, quatre contrats de travail ont été signalés. Les rémunérations correspondantes sont précisées en annexe de ce rapport pour un total de 256 747 €.

Mme CHEVALIER remercie M. BOUVET de la MAISONNEUVE et M. EMMERICH.

Le mandat du cabinet ECF AUDIT, représenté par M. Jean-Pierre EMMERICH, Commissaire aux comptes, d'une durée de 6 ans, a été renouvelé en 2023 pour une nouvelle durée de 6 ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant les comptes de l'exercice 2028

V- RESOLUTIONS

Mme CHEVALIER soumet à l'approbation des membres de l'Assemblée, les textes des résolutions.

1ère Résolution:

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu le rapport moral de la Présidente, Mme Monique CHEVALIER, donne acte au Conseil d'Administration du travail exécuté.
La première résolution est adoptée à l'unanimité par les membres de l'Assemblée Générale.

2ème Résolution:

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu le rapport financier du Trésorier, M. BOUVET de la MAISONNEUVE, donne acte au Conseil d'Administration du travail exécuté.
La deuxième résolution est adoptée à l'unanimité par les membres de l'Assemblée Générale.

3ème Résolution:

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu le rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025.
La troisième résolution est adoptée à l'unanimité par les membres de l'Assemblée Générale.

4ème Résolution:

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat excédentaire de l'ESAT, section commerciale, de 123 416 € au compte report à nouveau.
La quatrième résolution est adoptée à l'unanimité par les membres de l'Assemblée Générale.

5ème Résolution:

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat excédentaire de la gestion propre de l'Association, de 32 036 € au compte report à nouveau.
La cinquième résolution est adoptée à l'unanimité par les membres de l'Assemblée Générale.

6ème Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat excédentaire de la résidence accueil MANLINE de 1 188 € au compte report à nouveau.
La sixième résolution est adoptée à l'unanimité par les membres de l'Assemblée Générale.

7ème Résolution:

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus au Conseil d'Administration et au Bureau de l'IADES pour toutes les actions menées depuis la dernière Assemblée Générale.

La septième résolution est adoptée à l'unanimité par les membres de l'Assemblée Générale.

8ème résolution

M. Aurélien BIARD, membre du Conseil d'Administration par cooptation depuis le Conseil d'Administration du 23 octobre 2025, est confirmé dans son poste d'Administrateur à l'unanimité des membres présents ou représentés.

M. Paolo DE CARVAHLO, maire de Dourdan, adresse ses remerciements à l'ensemble des équipes de direction, salariés et bénévoles, pour leur implication au quotidien. Il confirme que le dossier des futurs logements neufs avance et que les logements seront normalement construits avant la fin de son second mandat.

Mme PRADOT, maire adjointe déléguée aux seniors, à la solidarité, au handicap et au logement, ravie d'être parmi nous, salue l'engagement des différents membres du Conseil d'Administration et des familles et l'action de l'ADPSH, et renouvelle le soutien de la municipalité pour améliorer le « bien-vivre ensemble ». Elle souligne les travaux déjà menés en particulier les travaux de voirie et ceux à faire pour les établissements recevant du public et les écoles.

VI- QUESTIONS DIVERSES

-Une tentative de cambriolage, heureusement sans conséquence pour les locataires, a endommagé le portail de la Résidence MANLINE. Mme DUBOUÉ confirme que la Société SNL, propriétaire des lieux, suit le dossier des travaux de réparation.

-L'exposition « EXPRESSION 11 » organisée par le Foyer de Vie « Les Soleils d'Or » aura lieu à l'office du tourisme du 23 au 28 juin 2026. Nous sommes tous conviés au vernissage le 23 juin à 15h30.

-Mme Chevalier rappelle qu'on recherche des motards et des bénévoles pour le Jumborun qui aura lieu le 12 septembre. Il manque aussi des casques, des gants, des blousons.

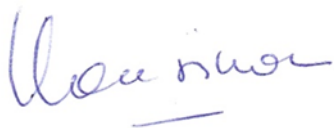
-M. CECCALDI adresse ses félicitations à Mme CHEVALIER pour la gestion de cette Assemblée Générale.

-Mme GRÉBÉ signale une émission sur la chaîne parlementaire LCP : « handicap, les origines du combat ». Elle évoque le problème du vieillissement des familles des résidents en FAM et la difficulté qu'ils éprouvent à accueillir leur enfant le weekend. Mme CHEVALIER assure que l'IADES n'abandonnera jamais les personnes qu'elle accompagne.

Aucune autre remarque n'étant formulée, Mme CHEVALIER se fait la porte-parole de l'assemblée pour remercier particulièrement Mme DUBOUÉ et M. GRIFFART pour la gestion humaine et financière de l'association IADES, remercie les adhérents pour leur participation et lève la séance à 11H30.

L'Assemblée Générale se poursuit par un moment de convivialité autour d'un pot de l'amitié.

Fait à Dourdan, le 19 juin 2026



Véronique COUSINOU
secrétaire



Monique CHEVALIER
Présidente